

électrique du Canada. Le plus important aménagement de la province est celui de Queenston, sur la rivière Niagara, où les centrales électriques Sir Adam Beck-Niagara n<sup>os</sup> 1 et 2, ainsi que la centrale connexe à accumulation par pompage, produisent une puissance globale de 1,804,200 kW. En plus du courant produit dans ses propres centrales, la Commission achète de fortes quantités d'énergie électrique produite en dehors de la province, surtout dans le Québec.

Des trois provinces des Prairies, le *Manitoba* est la plus riche en ressources hydrauliques, en raison de l'immense potentiel énergétique de ses cours d'eau: les rivières Winnipeg, Churchill, et Saskatchewan et le fleuve Nelson. Jusqu'à ces derniers temps, la majeure partie de l'électricité dont le sud du Manitoba avait besoin provenait de centrales hydro-électriques aménagées sur la rivière Winnipeg. Les lignes de transmission à longue distance de l'énergie électrique à haute tension de l'Hydro du Manitoba transporteront des quantités toujours croissantes d'énergie vers le sud, à partir des centrales hydro-électriques établies sur les rivières du nord, en vue d'aider à combler les besoins constamment grandissants de la province en énergie électrique. On trouve d'importantes réserves de houille blanche dans le centre et le nord de la *Saskatchewan*, en particulier les rivières Churchill, Fond-du-Lac et Saskatchewan. En 1963, le courant électrique produit par le premier aménagement sur la rivière Saskatchewan, celui de Squaw Rapids, a été transmis au réseau de distribution de la *Saskatchewan Power Corporation*, société provinciale qui dessert les régions les plus peuplées de la province. Ces régions étaient autrefois alimentées par des centrales thermo-électriques dont le combustible provenait des réserves de houille, de pétrole et de gaz naturel, tandis que l'énergie hydro-électrique produite dans la province servait presque exclusivement à des fins minières, dans les régions septentrionales. En *Alberta*, les principaux aménagements hydro-électriques au moyen desquels la *Calgary Power Limited* dessert la majeure partie du sud de la province se trouvent sur la rivière Bow et ses affluents. En 1965, l'énergie en provenance d'une importante centrale hydro-électrique aménagée sur la rivière Brazeau, à la tête des eaux de la rivière Saskatchewan-Nord, s'est ajoutée aux ressources déjà existantes de la rivière Bow. Les ressources hydrauliques importantes du nord de la province, bien qu'à une assez grande distance des agglomérations actuelles, pourraient fort bien être aménagées plus tard, grâce aux progrès réalisés récemment dans la technique du transport du courant à très haute tension.

La *Colombie-Britannique* est dotée de nombreux cours d'eau de montagne qui se prêtent fort bien à l'aménagement d'installations hydro-électriques. Cette province occupe le deuxième rang en ce qui concerne les ressources hydrauliques disponibles, captées ou non; elle ne cède le pas qu'au Québec et à l'Ontario pour ce qui est de la puissance installée. Le *Columbia*, le *Fraser*, la rivière *La Paix* et la *Stikine* sont remarquables par l'immensité de leur potentiel énergétique. Jusqu'à présent, toutefois, les centrales hydro-électriques aménagées sur les petits cours d'eau du sud de la province ont suffi à fournir la majeure partie du courant électrique nécessaire à cette province. On procède actuellement à la mise en valeur des immenses ressources hydrauliques de la rivière *La Paix*, dont les installations fourniront, en 1968, un supplément appréciable de courant électrique. Les premières installations du *Columbia* sont maintenant bien avancées et sont destinées à alimenter trois vastes réservoirs et à produire éventuellement une quantité importante d'énergie aux fins de la consommation locale dans la partie canadienne du bassin du fleuve. La *British Columbia Hydro and Power Authority* qui est une société provinciale, est la plus importante productrice et distributrice d'énergie électrique en *Colombie-Britannique*.

L'énergie électrique produite aux aménagements existants au *Yukon* et dans les *Territoires du Nord-Ouest* sert presque exclusivement à répondre aux besoins des exploitations minières et des agglomérations connexes. Faute de sources locales de combustible exploitées et face aux difficultés que présente le transport, les sources hydrauliques revêtent une importance toute particulière pour la mise en valeur de régions minières telles que *Mayo (Yukon)* et *Yellowknife (T. N.-O.)*. Afin de favoriser l'exploitation des ressources septentrionales, le gouvernement fédéral a créé, en 1948, l'organisme maintenant appelé la *Commission d'énergie du Nord canadien* (voir page 155), qui est chargé de construire et d'exploiter des centrales d'utilité publique. Au *Yukon*, les emplacements hydrauliques